# NOROX®500-90-AL3



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 12/05/2019 60000000760 Date de la première parution: 09/05/2019 1.2 06/24/2021

**SECTION 1. IDENTIFICATION** 

Nom commercial NOROX®500-90-AL3

Autres moyens d'identifica-

tion

Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournis-

seur

United Initiators, Inc.

Adresse 555 Garden Street

Elyria OH 44035 USA

United Initiators Canada Ltd.

2147 PG Pulp Mill Road

Prince George, BC-V2N 2S6 CANADA

Téléphone +1-440-323-3112

Fac-similé +1-440-323-2659

Numéro de téléphone en cas :

d'urgence

CHEMTREC États-Unis (24h): +1-800-424-9300

CHEMTREC MONDE (24h): +1-703-527-3887 1-613-996-6666 CANUTEC (24h):

En cas d'incident au trans-

port

TERRAPURE Service d'intervention d'urgence (24h):

1-800-567-7455

Adresse e-mail de la per-

sonne responsable de FDS

cs-initiators.nafta@united-in.com

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Initiateurs de polymérisation

## **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Liquides inflammables Catégorie 4

Peroxydes organiques Type C

# NOROX®500-90-AL3



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 12/05/2019 1.2 06/24/2021 06/00000000760 Date de la première parution: 09/05/2019

Risque d'aspiration : Catégorie 1

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aqua-

tique

Catégorie 4

## Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger





Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H227 Liquide combustible.

H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans

les voies respiratoires.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aqua-

tiques.

#### Déclarations sur la sécurité

## Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

### Intervention:

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P331 Ne PAS faire vomir.

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser une pulvérisation d'eau, une mousse anti-alcool, une poudre chimique ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

### Entreposage:

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

P405 Garder sous clef.

P410 Protéger du rayonnement solaire.

P411 Stocker à une température ne dépassant pas < 30 °C/ <

86 °F.

P420 Stocker séparément.

### **Élimination:**

# NOROX®500-90-AL3



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 12/05/2019 1.2 06/24/2021 06/00000000760 Date de la première parution: 09/05/2019

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

## **Autres dangers**

Inconnu.

## SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Nature chimique : Peroxyde organique

Mélange liquide

### Composants

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (% w/w)
Diperoxyde de di-tert-butyle et de	6731-36-8	>= 85 - < 90 *
3,3,5-triméthylcyclohexylidène		>= 65 - < 90
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	
(Hydrocarbures, C11-C12, isoal-		>= 10 - < 15 *
canes, < 2% aromatiques)		

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

## **SECTION 4. PREMIERS SOINS**

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en

consultation.

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître plu-

sieurs heures plus tard.

Ne pas pratiquer la respiration artificielle par bouche-à-bouche ou par bouche-à-nez. Utiliser un équipement/des appareils

appropriés.

Appeler immédiatement un médecin.

En cas d'inhalation : Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison.

En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

Maintenir les voies respiratoires dégagées. Si la personne respire, l'amener à l'air frais.

En cas de contact avec la

peau

En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beau-

coup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les

vêtements et chaussures contaminées.

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Si la personne en a sur la peau, bien rincer à l'eau. S'il y a du produit sur les vêtements, retirer-les. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

# NOROX®500-90-AL3



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 12/05/2019

1.2 06/24/2021 Date de la première parution: 09/05/2019

En cas de contact avec les

yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Retirez les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécia-

liste.

En cas d'ingestion : Maintenir les voies respiratoires dégagées.

NE PAS faire vomir.

Appeler immédiatement un médecin. Contacter un centre de contrôle anti-poison. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

Symptômes et effets les plus

importants, aigus et différés

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les

voies respiratoires.

Protection pour les secou-

ristes

Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utili-

ser les vêtements de protection recommandés

Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Pulvérisateur d'eau

Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique d'extinction

Moyens d'extinction inadé-

quats

Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Un contact avec des matières incompatibles ou l'exposition à des températures supérieures au TDAA peuvent donner lieu à une réaction de décomposition auto-accélérée avec dégagement de vapeurs inflammables qui peuvent auto-enflammer.

Le produit se consumme violemment.

La distance de retour de flamme peut être considérable. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Ce produit ne flottera pas sur l'eau et peut être rallumé sur la

surface de l'eau.

Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trou-

vant à proximité de la source d'incendie.

Méthodes spécifiques d'ex-

tinction

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait s'éparpiller

et répandre l'incendie.

Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de

l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvéri-

sée.

# NOROX®500-90-AL3



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 12/05/2019 1.2 06/24/2021 06/00000000760 Date de la première parution: 09/05/2019

Autres informations : Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement immédiat.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors

de la lutte contre l'incendie.

Utiliser un équipement de protection personnelle.

#### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Utiliser un équipement de protection personnelle.

Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'allumage.

Suivez les conseils de manipulation et les recommandations

en matière d'équipement de protection.

Attention aux vapeurs qui s'accumulent pour former des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler

dans les zones en contrebas.

Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient

d'origine en vue d'une réutilisation.

Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations

relatives à l'élimination".

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit pénètre dans les égouts.

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est

possible sans danger.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

Méthodes et matières pour le : confinement et le nettoyage

Le contact avec des substances incompatibles peut générer une décomposition à une température égale ou inférieure à la

TDAA.

Nettoyer immédiatement les déversements.

Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvé-

isée.

Pour nettoyer le sol ou les objets souillés par ce produit, utili-

ser beaucoup d'eau.

Absorber avec un absorbant inerte. Isoler les déchets et ne pas les réutiliser. Des outils anti-étincelant doivent être utilisés.

Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables.

# NOROX®500-90-AL3



Version Date de révision: 1.2 06/24/2021

Numéro de la FDS: 600000000760

Date de dernière parution: 12/05/2019 Date de la première parution: 09/05/2019

## **SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION

INDIVIDUELLE.

Indications pour la protection : contre l'incendie et l'explo-

sion

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage. N'utiliser que de l'équipement à l'épreuve des explosions.

Tenir à l'écart des matières combustibles.

Conseils pour une manipula-

tion sans danger

Ne pas avaler.

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Éviter la formation d'aérosols.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Ne jamais remettre le produit dans le récipient duquel il a été

retiré.

Fournir un renouvellement d'air et/ou une ventilation aspirante

suffisante dans les ateliers. Éviter le confinement.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition.

Ne pas fumer.

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'appli-

cation.

Se laver à fond après manipulation.

Équipement de protection individuelle, voir la section 8.

Protéger de toute contamination.

Conditions de stockage

sures

Eviter les impuretés (par ex. rouille, poussière, cendres),

risque de désagrégation!

Les installations et le matériel électriques doivent être con-

formes aux normes techniques de sécurité.

Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer

verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Garder dans le contenant original.

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien

aere.

Entreposer en prenant en compte les particularités des légi-

slations nationales.

Matières à éviter : Tenir éloigné des acides et bases puissants, des sels de mé-

tal lourd et des substances réductrices.

Température d'entreposage

recommandée

< 30 °C

< 86 °F

D'autres informations sur la

stabilité du stockage

Pas de décomposition dans les conditions normales d'entre-

posage.

# NOROX®500-90-AL3



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 12/05/2019 1.2 06/24/2021 06/00000000760 Date de la première parution: 09/05/2019

## SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

## Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Naphta lourd (pétrole), hydro- traité (Hydrocarbures, C11- C12, isoalcanes, < 2% aroma- tiques)	64742-48-9	LMPT (Va- peur)	171 ppm 1,200 mg/m3 (hydrocarbures totaux)	Informer le fournisseur
		LMPT	525 mg/m3	CA ON OEL

Mesures d'ordre tech-

nique

Minimiser les concentrations d'exposition en milieu de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un

respirateur avec un filtre homologué.

Filtre de type : Filtre ABEK

Protection des mains

Matériau : Caoutchouc nitrile

Délai de rupture : 480 min Épaisseur du gant : 0.5 mm

Remarques : Le choix du type de gants de protection contre les produits

chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques. Se laver les

mains avant les pauses et à la fin de la journée.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Porter des lunettes de protection appropriées, et en cas de risque de giclement, protéger également le visage si néces-

saire.

S'assurer que les douches oculaires et les douches de sécu-

rité sont situées près du poste de travail.

Protection de la peau et du

corps

Choisissez des vêtements protecteurs appropriés sur la base des données de résistance chimique et d'une évaluation du

potentiel local d'exposition.

Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la nourriture et les breuvages.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

# NOROX®500-90-AL3



Version 1.2

Date de révision: 06/24/2021

Numéro de la FDS: 600000000760

Date de dernière parution: 12/05/2019 Date de la première parution: 09/05/2019

Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après

la manipulation du produit.

**SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES** 

Aspect : liquide

Couleur : incolore

Odeur : de moisi

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible

pH : Donnée non disponible

Point/intervalle de fusion : <-25 °C

Point/intervalle d'ébullition : Décomposition: Se décompose sous son point d'ébullition.

Point d'éclair : 72 °C

Méthode: vase clos

Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité infé-

rieure

Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité : 0.892 g/cm3 (20 °C)

Solubilité

Solubilité dans l'eau : insoluble

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

log Pow: 7.0 (25 °C)

60 °C

Température de décomposi-

tion auto-accélérée (TDAA) Méthode: Test H.4-NU

# NOROX®500-90-AL3



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 12/05/2019 1.2 06/24/2021 06/00000000760 Date de la première parution: 09/05/2019

SADT-Self Accelerating Decomposition Temperature. Lowest temperature at which the tested package size will undergo a

self-accelerating decomposition reaction.

Viscosité

Viscosité, dynamique : 17.3 mPa.s (20 °C)

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un

oxydant.

Peroxyde organique

Indice de réfraction : 1.438 (20 °C)

## SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Stabilité chimique : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions dan-

gereuses

Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Conditions à éviter : Protéger de toute contamination.

Le contact avec des substances incompatibles peut générer une décomposition à une température égale ou inférieure à la

TDAA.

Chaleur, flammes et étincelles.

Éviter le confinement.

Produits incompatibles : Accélérateur, acides et bases puissants, (sels de) métal lourd,

réducteur

Produits de décomposition

dangereux

En cas d'incendie et de décomposition, des gaz et vapeurs

irritants, caustiques, inflammables, nuisibles à la santé/ toxiqu

#### **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

### Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### Composants:

## Diperoxyde de di-tert-butyle et de 3,3,5-triméthylcyclohexylidène:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

Méthode: Directives du test 401 de l'OECD

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par voie orale

# NOROX®500-90-AL3



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 12/05/2019 1.2 06/24/2021 06/00000000760 Date de la première parution: 09/05/2019

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5.6 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard Méthode: Directives du test 436 de l'OECD

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par inhalation

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par voie cutanée

Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Hydrocarbures, C11-C12, isoalcanes, < 2% aromatiques):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Méthode: Directives du test 401 de l'OECD

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5 mg/l

Durée d'exposition: 8 h Atmosphère d'essai: vapeur

Méthode: Directives du test 403 de l'OECD

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 5,000 mg/kg

Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

### Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Produit:** 

Remarques : Peut causer des irritations de la peau et/ou des dermatites.

**Composants:** 

Diperoxyde de di-tert-butyle et de 3,3,5-triméthylcyclohexylidène:

Espèce : Lapin

Méthode : Directives du test 404 de l'OECD

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Hydrocarbures, C11-C12, isoalcanes, < 2% aroma-

tiques):

Méthode : Directives du test 404 de l'OECD Résultat : Irritation légère de la peau

Remarques : Peut causer des irritations de la peau et/ou des dermatites.

Lésion/irritation grave des yeux

Non répertorié selon les informations disponibles.

# NOROX®500-90-AL3



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 12/05/2019

1.2 06/24/2021 Date de la première parution: 09/05/2019

**Produit:** 

Remarques : Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du

système respiratoire et de la peau.

**Composants:** 

Diperoxyde de di-tert-butyle et de 3,3,5-triméthylcyclohexylidène:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Hydrocarbures, C11-C12, isoalcanes, < 2% aroma-

tiques):

Remarques : Donnée non disponible

Remarques : Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du

système respiratoire et de la peau.

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Diperoxyde de di-tert-butyle et de 3,3,5-triméthylcyclohexylidène:

Espèce : Cobaye

Méthode : Directives du test 406 de l'OECD

Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Hydrocarbures, C11-C12, isoalcanes, < 2% aroma-

tiques):

Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

Mutagénécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:** 

Diperoxyde de di-tert-butyle et de 3,3,5-triméthylcyclohexylidène:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro

Méthode: Directives du test 473 de l'OECD

Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Méthode: Directives du test 471 de l'OECD

# NOROX®500-90-AL3



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 12/05/2019 1.2 06/24/2021 06/00000000760 Date de la première parution: 09/05/2019

Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammi-

fère, in vitro

Méthode: Directives du test 476 de l'OECD

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Hydrocarbures, C11-C12, isoalcanes, < 2% aromatiques):

Mutagénécité de la cellule

germinale - Évaluation

Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.

Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Diperoxyde de di-tert-butyle et de 3,3,5-triméthylcyclohexylidène:

Espèce : Souris Voie d'application : Oral(e) Résultat : négatif

Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Hydrocarbures, C11-C12, isoalcanes, < 2% aromatiques):

Cancérogénicité - Évaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancéri-

gène.

Toxicité pour la reproduction

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:** 

Diperoxyde de di-tert-butyle et de 3,3,5-triméthylcyclohexylidène:

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le dévelop- : Espèce: Rat

pement fœtal Voie d'application: par voie orale (gavage)

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 1,000 Poids corporel

mg / kg

Méthode: Directives du test 414 de l'OECD

STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

STOT - exposition répétée

Non répertorié selon les informations disponibles.

# NOROX®500-90-AL3



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 12/05/2019 60000000760 Date de la première parution: 09/05/2019 1.2 06/24/2021

## Toxicité par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### **Composants:**

Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Hydrocarbures, C11-C12, isoalcanes, < 2% aromatiques):

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### **Autres informations**

**Produit:** 

Remarques : Les solvants risquent de dessécher la peau.

#### **Composants:**

Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Hydrocarbures, C11-C12, isoalcanes, < 2% aroma-

tiques):

Remarques Les solvants risquent de dessécher la peau.

## **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

### Écotoxicité

#### **Composants:**

### Diperoxyde de di-tert-butyle et de 3,3,5-triméthylcyclohexylidène:

Toxicité pour les poissons CL50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): > 0.043 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

EC10 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 0.11

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques (Toxicité chronique)

NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.0128 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour les microorga-

nismes

CE50 (Bactérie): > 1,000 mg/l

Durée d'exposition: 3 h

# NOROX®500-90-AL3



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 12/05/2019 1.2 06/24/2021 06/00000000760 Date de la première parution: 09/05/2019

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Évaluation écotoxicologique

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Hydrocarbures, C11-C12, isoalcanes, < 2% aroma-

tiques):

Toxicité pour les poissons : CL0 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 1,000 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

CE0 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 1,000 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE0 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 1,000

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

NOELR (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)):

1,000 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) NOELR (Daphnia magna (Puce d'eau)): >= 1 mg/l Durée d'exposition: 21 d

Évaluation écotoxicologique

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Ce produit n'a pas d'effets écotoxicologiques connus.

Remarques: L'information fournie est basée sur les données des composants et l'écotoxicologie de produits similaires.

Persistance et dégradabilité

**Composants:** 

Diperoxyde de di-tert-butyle et de 3,3,5-triméthylcyclohexylidène:

Biodégradabilité : Résultat: Biodégradable

Méthode: Directives du test 301D de l'OECD

Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Hydrocarbures, C11-C12, isoalcanes, < 2% aroma-

tiques):

Biodégradabilité : Résultat: rapidement biodégradable

# NOROX®500-90-AL3



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 12/05/2019

1.2 06/24/2021 Date de la première parution: 09/05/2019

#### Potentiel bioaccumulatif

### **Composants:**

Diperoxyde de di-tert-butyle et de 3,3,5-triméthylcyclohexylidène:

Bioaccumulation : Coefficient de bioconcentration (BCF): 443

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

log Pow: 6.53

Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Hydrocarbures, C11-C12, isoalcanes, < 2% aromatiques):

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

Remarques: Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

**Produit:** 

Information écologique sup-

plémentaire

Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de

manipulation ou d'élimination peu professionnelle.

Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

**Composants:** 

Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (Hydrocarbures, C11-C12, isoalcanes, < 2% aromatiques):

Information écologique sup-

plémentaire

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours

d'eau ou le sol.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les

fossés avec le produit ou le récipient utilisés.

Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le

traitement des déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes du contenu.

Éliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

Ne pas brûler les fûts vides ou les exposer au chalumeau. Éliminer le produit conformément avec la réglementation lo-

cale en vigueur.

# NOROX®500-90-AL3



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 12/05/2019 60000000760 Date de la première parution: 09/05/2019 1.2 06/24/2021

## SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Réglementations internationales

**UNRTDG** 

No. UN UN 3103

Nom d'expédition ORGANIC PEROXIDE TYPE C, LIQUID

(1,1-DI-(tert-BUTYLPEROXY)-3,3,5-

TRIMETHYLCY CLOHE XANE)

Classe 5.2

Groupe d'emballage Non assigné par la réglementation

Étiquettes

IATA-DGR

UN/ID No. UN 3103

Nom d'expédition Organic peroxide type C, liquid

(1,1-Di-(tert-butylperoxy)-3,3,5-trimethylcyclohexane)

5.2 Classe

Groupe d'emballage Non assigné par la réglementation

Organic Peroxides, Keep Away From Heat Étiquettes

Instructions de conditionne-570

ment (avion cargo)

Instructions de conditionne-

ment (avion de ligne)

570 :

**Code IMDG** 

UN 3103 No. UN

Nom d'expédition ORGANIC PEROXIDE TYPE C, LIQUID

(1,1-DI-(tert-BUTYLPEROXY)-3,3,5-

TRIMETHYLCY CLOHE XANE)

Classe

Groupe d'emballage Non assigné par la réglementation

Étiquettes 5.2

EmS Code F-J, S-R Polluant marin non

## Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## Réglementation nationale

**TDG** 

No. UN UN 3103

PEROXYDE ORGANIQUE DU TYPE C, LIQUIDE Nom d'expédition

(BIS (tert-BUTYLPEROXY)-1,1 TRIMÉTHYL-3,3,5

CYCLOHEXANE)

Classe 5.2 Groupe d'emballage Ш Étiquettes 5.2 Code ERG 146 Polluant marin non

# NOROX®500-90-AL3



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 12/05/2019 1.2 06/24/2021 600000000760 Date de la première parution: 09/05/2019

### Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

### **SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

Produits chimiques PBT au :

Canada

Ce produit contient les composants suivants qui sont inscrits sur la LIS et qui sont classés comme substances persistantes,

bioaccumulables et toxiques (PBT) sous la LCPE:

Diperoxyde de di-tert-butyle et de 3,3,5-

triméthylcyclohexylidène

### Réglementations internationales

Gefahrgruppe nach DGUV 13 Vorschrift 13 (bisher BGV B4): lb, S+ (Exigences légales pour l'Allemagne)

Produkt unterliegt dem Sprengstoffgesetz (SprengG; Stoffgruppe C). (Exigences légales pour l'Allemagne)

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI (TW) : En conformité avec les inventaires

TSCA (US) : Toutes les substances sont répertoriées comme actives sur

l'inventaire de la TSCA

AICS (AU) : En conformité avec les inventaires

DSL (CA) : Tous les composants de ce produit figurent sur la liste inté-

rieure des substances (LIS) canadienne

KECI (KR) : En conformité avec les inventaires

PICCS (PH) : En conformité avec les inventaires

IECSC (CN) : En conformité avec les inventaires

## Liste canadiennes

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

### **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

#### **Autres informations**

Cette fiche signalétique ne contient que des renseignements relatifs à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.

Ces renseignements de sécurité s'appliquent également aux emballages vides qui peuvent encore contenir des résidus du produit.

# NOROX®500-90-AL3



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 12/05/2019

1.2 06/24/2021 Date de la première parution: 09/05/2019

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques,

http://echa.europa.eu/

Date de révision : 06/24/2021 Format de la date : mm/jj/aaaa

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

**CA / 3F** 

## Texte complet d'autres abréviations

CA ON OEL : Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris

en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.

CA ON OEL / LMPT : Limite moyenne pondéréé dans le temps (LMPT)

AICS - Inventaire des produits chimiques de l'Australie; AIC - 澳大利亞工業化學品清單; ANTT -Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL -Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS -Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution: PBT - Substance persistante. bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chi-

# NOROX®500-90-AL3



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 12/05/2019

1.2 06/24/2021 Date de la première parution: 09/05/2019

miques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérante; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuse utilisées au travail

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / 3F